

servo-commandes ; grippage causé par une corrosion importante des éléments mécaniques internes de ces bielles à ressorts et par une obstruction des trous de drainages.

Le grippage simultané des bielles à ressorts de 2 servo-commandes (sur les 3 que comporte la gouverne de direction) pourrait entraîner un braquage important de la gouverne par rapport à une position de neutre direction.

La Révision 1 de cette Consigne de Navigabilité vise à introduire la liste exhaustive des références de bielles à ressorts qui peuvent être installées sur avion.

ACTIONS :

Avant le 30 juin 2000 :

Modifier ou remplacer les bielles de commande suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A300-27-0182 révision 2, A310-27-2065 révision 2 ou A300-27-6023 révision 2.

Sur les avions modifiés suivant la modification AIRBUS INDUSTRIE n° 10438 de série avant le 10 juillet 1999 (date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité à l'édition originale), ou ayant reçu application du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A300-27-0182 (édition originale ou révision 1) ou A310-27-2065 (édition originale ou révision 1) ou A300-27-6023 (édition originale ou révision 1), vérifier que les trois bielles de contrôle à ressorts portent l'une des trois références suivantes :

- P/N A2727086500400
- P/N A2727086500600
- P/N A2727114900000

Les bielles à ressorts de référence A2727086500200 (pre mod AIRBUS INDUSTRIE n° 10438) sont à modifier ou à remplacer suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A300-27-0182 révision 2, A310-27-2065 révision 2 ou A300-27-6023 révision 2.

REE : Bulletins Service AIRBUS INDUSTRIE :

- A300-27-0182 (édition originale ou révision 1)
- A310-27-2065 (édition originale ou révision 1)
- A300-27-6023 (édition originale)
- A300-27-0182 révision 2, A310-27-2065 révision 2, A300-27-6023 révision 2 (ou toute révision ultérieure approuvée).

Cette Révision 1 remplace la CN originale 1999-240-288(B) éditée 30 Juin 1999.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : 10 JUILLET 1999
Révision 1 : 25 DECEMBRE 1999